

ENGAGEMENTS POUR LES ANIMAUX

Liste « Chambéry **Sociale** & **Écologiste** ! »

menée par Sarah HAMOUDI-WILKOWSKY et Gérard VOLAT

NOS REMARQUES ET NUANCES ...

... relatives au document « Une ville pour les animaux » (L214)

Concernant le titre du document : "Une ville pour les animaux"

- (1) Nous n'aurions pas choisi un tel titre pour sensibiliser nos concitoyens contre les violences faites aux animaux, car cela laisse penser que notre attention et nos actions visent prioritairement les animaux ... Or, celles-ci visent l'humain d'abord, sachant que l'indifférence à la souffrance animale est humainement dégradante, et que veiller au bien être des animaux, c'est aussi de l'humain, au même titre que prendre soin de notre planète !

Concernant les propositions sur "Élevage & pisciculture"

- (2) Nous sommes d'accord pour intégrer le bien-être animal dans les critères d'attribution des marchés publics de restauration scolaire et collective, dans la limite des possibilités légales. Par ailleurs, nos objectifs en matière d'agriculture et d'approvisionnement de proximité visent à ce qu'on se libère progressivement des productions industrielles de viandes.
- (3) Nous sommes d'accord pour augmenter la part de protéines végétales dans la restauration scolaire, par l'introduction d'offres végétariennes protéinées quotidiennes, avec accompagnement pédagogique et information des familles, permettant le choix de chacun tout en favorisant progressivement la réduction de la consommation de viande. Le volet végétalien de votre proposition ne pourrait être mis en place sans information approfondie, débat et large accord des populations concernées.

Concernant les propositions sur les "Cirques"

- (4a) Nous sommes d'accord pour une vigilance concernant les conditions de vie et de présentation (respect de la loi) des animaux sauvages avant l'admission de cirques sur le territoire de la commune.
- (4b) Nous sommes d'accord également pour utiliser tout moyen légal en vue de supprimer, aussi rapidement que possible, mais progressivement, les animaux sauvages des cirques.

Concernant les propositions sur la "Chasse" :

- (5) Nous sommes globalement d'accord pour des restrictions ciblées (espaces, périodes) visant à libérer ces espaces et/ou périodes pour d'autres "usagers" de la nature.

Concernant les propositions sur la "Corrida" :

- (6) La ville de Chambéry n'est pas concernée par cette pratique, mais si elle devait l'être, nous utiliserions les moyens légaux pour la refuser, et porterions cette question au débat dans la population. Cela concerne d'ailleurs tout autre "jeu" ou "tradition" entraînant de la souffrance animale ou la mort (combats de coqs ou de chiens ...).